Zeitschrift: Theologische Zeitschrift
Herausgeber: Theologische Fakultät der Universität Basel
Band: 3 (1947)
Heft: 4

Artikel: Quelques aspects de la pensée de Calvin sur le Saint-Esprit et leurs enseignements pour nous

Autor: Grin, Edmond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-877533

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelques aspects de la pensée de Calvin sur le Saint-Esprit et leurs enseignements pour nous.

L'essentiel de ce que Calvin affirme du Saint-Esprit, il l'a comme résumé dans une page admirable qui constitue le § 3 du chapitre Ier du troisième livre de l'*Institution.* [1]

« Il nous servira icy de noter quels tiltres l'Escriture attribue à l'Esprit, quand il est question du commencement et de tout le cours de la restauration de nostre salut. Premierement il est nommé Esprit d'adoption (Rom. 8 : 15 ; Gal. 4 : 6) pource qu'il nous est tesmoin de la benevolence gratuite en laquelle le Pere celeste nous reçoit en faveur de son Fils : et en nous testifiant que nous sommes enfans de Dieu, il nous donne fiance et courage à prier : mesmes il nous met les parolles en la bouche, à ce que nous puissions hardiment crier, Abba, père. Par une mesme raison il est appellé L'arre et le seau de nostre heritage (2 Cor. 1 : 22), pource qu'il nous vivifie du ciel, combien que nous soyons pelerins en ce monde, et semblables à povres trespassez : et nous certifie que nostre salut estant en la garde de Dieu, est bien asseuré de tout danger. De là mesme vient l'autre tiltre, qu'il est nommé Vie à cause de la justice (Rom. 8 : 10). Or pource qu'en nous arrousant de sa grace invisible il nous rend fertiles à produire fruicts de iustice, comme la pluye engresse la terre de son humeur, voylà pourquoy il est souvent nommé Eau, comme en Isaïe, Vous tous qui avez soif, venez aux eaux (Is. 55 : 1)... A quoy respond la sentence de Iesus Christ... Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moy (Iean 7 : 37). Combien qu'il est aucunefois marqué de ce nom, pour la force qu'il a de purger et nettoyer : comme en Ezechiel, où Dieu promet des eaux pures pour laver toutes les souillures de son peuple (Ezech. 36 : 25). Or pource qu'en nous arrousant de la liqueur de sa grâce, il nous restaure en vigueur et nous refocille : de cest effet aussi le nom d'Huylle et d'Onction luy est donné (I Jean 2 : 20, 27). D'autrepart, pource qu'en nous recuysant, et bruslant nos concupiscences vicieuses, qui sont comme superfluitez et

[1] Sauf indication contraire, nos citations de l'*Institution* sont faites d'après le *Corpus Reformatorum*, Ioannis Calvini opera..., vol. III et IV, Brunsvigae 1865.

ordures, il enflambe nos cœurs en l'amour de Dieu, et en affection de le servir : pour ceste raison il est à bon droict intitulé Feu (Luc. 3 : 16). En somme, il nous est proposé comme la seule fontaine dont toutes les richesses célestes decoulent sur nous, ou bien comme la main de Dieu par laquelle il exerce sa vertu (Iean 4 : 14). Car c'est par son inspiration que nous sommes regenerez en vie celeste, afin de n'estre plus poussez ou conduits de nous, mais estre gouvernez par son mouvement et operation : tellement que s'il y a quelque bien en nous, ce n'est seulement que du fruict de sa grace : et sans luy tout le beau lustre de vertu que nous avons n'est rien, pource qu'il n'y a qu'aveuglement d'esprit et perversité de cœur. Cela a bien esté desia clerement exposé, que Iesus Christ nous est comme oisif, iusqu'à ce que nous le conjoignions avec son Esprit pour nous y adresser : pource que sans ce bien nous ne faisons que regarder Iesus Christ de loin et hors nous, voire d'une froide speculation. Or nous savons qu'il ne profite sinon à ceux desquels il est chef et frere premier nay, mesmes qui sont vestus de luy (Ephes. 4 : 15 ; Rom. 8 : 29 ; Gal. 3 : 27)... Or il ne s'unit avec nous que par son Esprit, et par la grace et vertu d'iceluy il nous fait ses membres, pour nous retenir à soy, et pour estre mutuellement possedé de nous. »

[Mais la foy est le principal chef d'œuvre du Sainct Esprit. Par elle il nous amene à la clarté de l'Evangile.] « Car... il est le maistre interieur par le moyen duquel la promesse de salut entre en nous, et transperce nos ames : ... autrement elle ne feroit que batre l'air, ou sonner à noz oreilles... En sorte qu'à iuste cause on la peut appeller La clef, par laquelle les tresors du royaume des cieux nous sont ouverts : et son illumination peut estre nommée La veue de nos ames. »

Suffirait-il pour notre propos de reprendre les uns après les autres, afin de les commenter, les termes dont Calvin se sert dans ce paragraphe pour désigner l'Esprit ? Termes, on l'aura remarqué, empruntés pour la plupart à l'Ecriture. Nous ne le pensons pas. Si complet soit-il, ce « résumé » ne prétend pas mettre en lumière *tous* les éléments constitutifs de la doctrine calvinienne du Saint-Esprit. Il est donc nécessaire, croyons-nous, de glaner dans l'ensemble de l'œuvre du Ré-

formateur. Autant que possible nous laisserons parler Calvin lui-même, nous bornant à présenter de brèves remarques à propos de ses affirmations.

Le Saint-Esprit joue incontestablement un rôle important dans la pensée théologique de l'auteur de l'*Institution.* Et pourtant, on l'a relevé souvent, les réformateurs ont été singulièrement « empêchés » à cet égard par leur anthropologie. Leur conception de l'homme chrétien apparaît, très nette, dans leur interprétation de *Romains 7.* Le combat intérieur que décrit saint Paul dans ce passage qui a fait couler tant d'encre, c'est, d'après eux, celui *du chrétien,* dont le propre est d'être ainsi divisé, déchiré. Malgré la justification, l'état du croyant demeure inchangé : *semper justus et peccator.*

Dans une pareille perspective, il est difficile de donner à la doctrine du Saint-Esprit une place de tout premier plan. Difficile de faire droit aux innombrables affirmations par lesquelles l'Eglise primitive proclamait la *réalité* d'une participation du croyant, *hic et nunc,* au monde nouveau instauré par le Ressuscité.

Les héritiers immédiats et lointains des grands réformateurs ont marché à pas de géant dans la voie qui les éloignait de l'Ecriture sainte. Adoptant l'anthropologie de Calvin ou celle de Luther, ils ont fait dans leur doctrine une place toujours plus restreinte au Saint-Esprit. On reste rêveur à ce propos quand on parcourt les dogmatiques protestantes du début de notre siècle. [2]

Si l'on pense au grave *impedimentum* que constituait pour Calvin son anthropologie, il faut admirer qu'il ait su cependant faire au Saint-Esprit une place aussi grande. Si elle n'est pas royale, comme dans l'Ecriture, elle est au moins... princière. « Ceux qui n'ont point le sainct Esprit pour tesmoin,... c'est à tort qu'ils se couvrent du nom de Chrestiens » (c. III. 535 b).[3]

---

[2] C'est ainsi que *Reinhold Seeberg,* dans une œuvre de plus de 1200 pages (« Christliche Dogmatik », Leipzig, 1924-1925, ne consacre même pas *un* chapitre particulier au Saint-Esprit !

[3] Pour les *commentaires* (c.) nous citons d'après l'éd. Ch. Meyrueis, Paris 1854/55. Pour simplifier nous indiquons le tome : I, les Synoptiques ; II : Jean et Actes ; III : Romains, Corinthiens, Galates, Ephésiens ; IV : les autres épîtres.

Car l'Esprit est « *le* moyen par lequel Christ habite en nous » (c. III, 134 b). Vouloir séparer Christ d'avec son Esprit, ce serait le faire semblable à une image ou à un corps mort.

Rappel, pour nous, de vérités élémentaires et fondamentales : Le Christ vivant en nous *par le Saint-Esprit,* seul moyen, croyons-nous, de nous préserver d'une fausse mystique de la présence, d'une sorte d'illuminisme étranger au Nouveau Testament, donc de mauvais aloi. Seul moyen aussi de faire entrer le Christ en plein dans notre vie et de faire de lui bien autre chose qu'un simple souvenir du passé. —

Tout comme le Sauveur donné gratuitement à l'humanité coupable, de même le Saint-Esprit est un *don céleste* (c. III, 134 a). Comment en serait-il autrement ? Si l'âme est « une chose propre et appartenant à nature » (c. III, 310 a), l'Esprit, lui, vient d'un « don supernaturel ». En effet *naturellement* tous hommes, tant qu'il y en a, sont destitués de l'Esprit de Dieu.

L'origine du Saint-Esprit est donc divine. A l'appui de cette affirmation, Calvin cite le récit de la création. L'Esprit de Dieu « espandu sur les abimes », cela signifie non seulement que la beauté du monde, telle qu'on la voit maintenant, ne saurait se maintenir en état sans l'aide et le secours de l'Esprit ; mais encore que l'Esprit a dû besogner dès l'origine dans ce gros amas sans forme ni ordre, sans quoi il eût été incontinent anéanti. Un passage d'Esaïe (48 : 16) est significatif lui aussi : « Dieu m'a envoyé et son Esprit », dit le prophète. C'est donc que le Saint-Esprit participe à la puissance souveraine de Dieu, et a l'autorité d'envoyer les prophètes. Pourtant la meilleure « probation », nous la trouvons dans les faits que voici, relevés par l'Ecriture et confirmés par notre expérience : l'Esprit ne connaît pas de limites ; il est auteur de la nouvelle vie ; il sonde les profonds secrets de Dieu ; de lui procède toute sainteté et toute vérité... Or, tous ces « offices » sont l'apanage de la divinité (*Inst.* III, col. 166, 167).

Rien d'étonnant après cela de voir Calvin affirmer à diverses reprises dans ses commentaires que l'Esprit dont parle le Nouveau Testament, c'est le même que l'Esprit dont parle l'Ancien. « David et tous les Prophètes n'ont parlé que par la

conduite et gouvernement du S. Esprit » (c. II, 445 a). Car « au peuple des Juifs, lors que la Loy se publioit, et mesme après la publication d'icelle, les fidèles ont esté illuminez du mesme Esprit de foy que nous avons aujourd'hui » (c. III, 138 a).

Est-ce à dire, alors, qu'il n'y a pas de différence sur ce point entre nos deux Testaments ? Si. Mais, selon Calvin, elle est minime : sous le règne du Christ, l'Esprit a été « espandu » plus abondamment et plus libéralement.

Il est intéressant à ce propos de signaler au passage la façon dont Calvin interprète le texte *Jean* 7 : 39 : οὔπω γὰρ ἦν πνεῦμα, ὅτι Ἰησοῦς οὐδέπω ἐδοξάσθη. Il le traduit : « le sainct Esprit n'estoit point encore *donné*, pource que Jésus n'estoit point encore glorifié.» Et il dit : le Saint-Esprit est éternel. Mais la grâce du Saint-Esprit n'a point été « apertement manifestée » aux hommes durant la vie terrestre du Seigneur. Ici l'évangéliste parle par comparaison, comme quand le Nouveau Testament est opposé à l'Ancien. Dieu promet son Saint-Esprit à ses élus *comme s'Il ne l'avait jamais donné* aux hommes de l'ancienne alliance. Mais, alors même qu'on nous dit que l'Esprit n'était pas encore, il est bien certain que les disciples en avaient déjà reçu les prémices. Car enfin d'où vient la foi, si non du Saint-Esprit ? Or, la foi existait chez les disciples avant la première Pentecôte.

On ne saurait équitablement reprocher à Calvin d'être de son temps et de n'avoir pas eu toutes les connaissances de théologie biblique dont nous bénéficions aujourd'hui. Dans plus d'un passage de l'Ancien Testament, notamment dans ce récit de la Genèse, l'Esprit de Dieu désigne le principe créateur qui a appelé le monde à la vie, et qui le soutient. Ailleurs l'Esprit désigne un phénomène extatique. Donc dans l'Ancien Testament nous ne trouvons pas toujours, uniformément, un rapport intime entre l'Esprit de Dieu et la Révélation. Même si l'on admet l'existence d'une christologie de l'Ancien Testament, il est nécessaire d'observer certaines nuances, et il semble impossible de voir partout, sans autres, le Saint-Esprit dont parle le Nouveau Testament. —

Le Saint-Esprit, Dieu en nous ; le Saint-Esprit, Christ en nous. Pour Calvin les deux affirmations se recouvrent (c. IV, 665 a). Dès lors nous ne serons pas surpris de trouver chez le Réformateur l'affirmation catégorique du *caractère personnel* du Saint-Esprit. A propos de *Actes* 13 : 2 : « Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés », il écrit : Nous avons ici un témoignage clair et évident de la divine essence du Saint-Esprit. Il n'y a rien qui soit plus propre à Dieu que de gouverner seul l'Eglise par sa puissance. Or le Saint-Esprit s'attribue ce droit quand il commande que Paul et Barnabas soient mis à part. Il montre bien par là qu'il les a appelés de sa propre volonté. C'est donc que le Saint-Esprit est vraiment Dieu. Il faut même dire plus et considérer le Saint-Esprit comme une personne « vrayment subsistante en Dieu » (c. II, 682 a).

Le Saint-Esprit une personne. Nous reviendrons de préférence sur ce point à propos d'un aspect particulier de l'œuvre de l'Esprit. Par contre signalons ceci pour n'y pas revenir : c'est la certitude du caractère personnel du Saint-Esprit qui commande les explications et les remarques de Calvin relatives au péché pour lequel il n'y a pas de pardon.

Pourquoi donc, d'après *Matthieu* 12 : 32, celui qui blasphème contre l'Esprit pèche-t-il plus gravement que celui qui blasphème contre le Christ ? Serait-ce que la majesté de l'Esprit soit plus grande ? Certainement pas, répond Calvin ; on ne peut séparer le Christ d'avec l'Esprit. Mais le Saint-Esprit — une personne — est *le* révélateur de Dieu. Le blasphème en question ne concerne pas seulement l'essence de l'Esprit, mais aussi la grâce qui, par lui, nous a été donnée. Comment dès lors y aurait-il un pardon pour ceux qui délibérément repoussent le pardon ? Il faut être « du tout désespéré » pour convertir « en poison mortelle » la « vraye et seule medecine de salut » (c. I, 310, 311). —

Avant de passer à l'examen des divers titres donnés au Saint-Esprit, quelques mots de *son œuvre essentielle.*

« Toute la vertu de l'Evangile dépend de ce qu'il nous est fait vivifiant par la grâce du S. Esprit » (c. III, 555 b). Or, quelle est la fin que poursuit l'Evangile si non que l'image

de Dieu, effacée par le péché, soit reformée en nous, et que « l'avancement de cette reformation » se poursuive en nous tout le temps de notre vie ? Il s'agit de notre salut ; il s'agit de nous « reformer à justice » (c. I, 759), et pour ce, de nous purger de toutes les ordures de notre chair. Bref c'est une « seconde génération » (c. II, 50), dont seul le Saint-Esprit peut être l'auteur. Cette re-naissance est le résultat d'une opération continuelle de l'Esprit, par laquelle il « mortifie » petit à petit « les reliques de la chair » et rétablit en nous la vie céleste (c. III, 135 b).

L'ensemble de ces affirmations nous paraît tout à fait dans la ligne de l'Evangile. La nouvelle naissance est l'œuvre de Dieu en nous, et non pas la nôtre. En outre, le Réformateur souligne de façon très heureuse que le « vieil homme » ne disparaît pas d'un seul coup. C'est « petit à petit » que se restaure en nous la vie céleste.

Calvin est très paulinien, croyons-nous, quand il parle d'une image de Dieu qu'il faut *rétablir* en l'homme. Chez l'apôtre, on le sait, cette donnée est étroitement liée à l'affirmation du Christ εἰκὼν Θεοῦ. Seulement, on ne l'ignore pas non plus, aucune des affirmations de saint Paul n'est dictée par un intérêt purement spéculatif. Au point qu'on a pu prétendre que le plus intéressant de son argumentation à ce propos réside... dans ce qu'il ne dit pas. Certes l'apôtre utilise des données antérieures. Mais uniquement pour montrer — cela seul lui importe — que le Christ nous a été donné comme image de Dieu, image qui nous permet de connaître ce qu'Il a fait pour nous et ce qu'Il veut de nous.

Sur ce point-là, comme sur celui de la double prédestination, Calvin dépasse manifestement les données bibliques. Du fait que l'*imago Dei* doit être rétablie en nous à l'image du Christ, il induit que cette *imago* a disparu, s'est perdue par suite de la chute. Or cela, nulle part l'Ancien Testament, le livre qui parle de la chute, ne le dit. [4] —

---

[4] Cf. *Paul Humbert :* « Etudes sur le récit du Paradis et de la Chute dans la Genèse » (Neuchâtel 1940) p. 172 ss. — *G. von Rad :* Theol. Wörterbuch zum N. T., t. II, p. 390.

Quant aux *titres* donnés par Calvin au Saint-Esprit, nous retiendrons ceux-là seulement qui mettent nettement en lumière une fonction essentielle du πνεῦμα ἅγιον.

Dans le passage de l'*Institution* rappelé au début de cette étude, le premier titre relevé par le Réformateur est *Esprit d'adoption.* En effet, avant toute chose, l'Esprit Saint remplit l'office de *sceau.* Comme tel il imprime dans le cœur des élus la certitude de la plus grande de toutes les grâces, la grâce de l'adoption (c. III, 812). Image admirablement adéquate, dit Calvin, que celle du sceau. Dans les affaires humaines, la présence d'un cachet fait tomber toute hésitation et tout doute. Anciennement c'était la principale marque par laquelle on reconnaissait les lettres échangées entre amis. Aujourd'hui encore grâce à cette empreinte « on discerne les choses vrayes et certaines, des fausses et supposées » (c. III, 760 b). Eh bien !, si par sa Parole Dieu promet de nous être un Père, par le sceau du Saint-Esprit Il nous donne la certitude indiscutable de notre adoption. L'Esprit témoigne en nous que, malgré notre révolte, Dieu nous traite comme ses enfants (c. IV, 170 b). Ainsi nous nous savons « adoptés à l'espérance du salut éternel » (c. III, 309 a). Et la condition que nous obtenons par Christ et par l'Esprit est beaucoup meilleure que celle du premier homme. Car Christ nous a apporté l'Esprit, c'est-à-dire la vie (c. III, 502, 503).

Une certitude nouvelle est imprimée en nous, donc une connaissance : celle de l'amour de Dieu envers nous. A cet égard le Saint-Esprit est à la fois gage et véhicule. Cette connaissance, pour Calvin, est « précédée du Saint-Esprit, qui la fait découler dedans nos cœurs ». Car les biens que Dieu a préparés à ceux qui le servent sont choses cachées et aux oreilles, et aux yeux et à l'entendement de l'homme naturel. Seul le Saint-Esprit les peut manifester et faire sentir.

N'aurions-nous pas dû alors souligner d'abord et avant tout un autre office du Saint-Esprit ? N'est-il pas pour commencer Esprit d'illumination ? Il se peut. Pourtant, tout pesé, ces questions d'antériorité ou de postériorité sont sans importance. La difficulté même que nous éprouvons à ordonner ces éléments ; la facilité avec laquelle on peut découvrir chez Calvin des ordres de succession différents nous paraît mettre

en lumière ce fait capital : dans la vie spirituelle tout se tient ; en outre il est oiseux de prétendre assigner un cheminement invariable à l'action du Dieu qui est pure grâce, donc souveraine liberté.

L'illumination du Saint-Esprit est indispensable pour que commence en nous la vie chrétienne. Elle précède la foi puisqu'elle en est la cause (c. II, 530 b). Tout ce qui appartient à la vraie connaissance de Dieu, dons du Saint-Esprit (c. III, 448 a). En effet notre raison et intelligence est enveloppée en tant de manières d'ignorances et est sujette à tant d'erreurs qu'elle est bien loin de nous diriger « certainement ». Cela peut nous sembler dur à entendre. « Il nous fâche grandement qu'on nous dépouille de prudence et de sagesse, laquelle nous pensons être notre principale excellence. » [4] Pourtant il faut reconnaître avec saint Augustin la peine qu'a notre raison à entendre les choses de Dieu, et confesser avec lui « la grâce et illumination du Saint-Esprit n'être pas moins nécessaire à notre entendement qu'est la clarté du soleil à nos yeux ». Encore l'auteur des *Confessions* va-t-il plus loin : « nous ouvrons bien nos yeux corporels, dit-il, pour recevoir la lumière, mais... les yeux de notre entendement demeurent fermés sinon que notre Seigneur les ouvre. » [5] —

Le Saint-Esprit, un *Esprit de foi* encore, en ce sens qu'il nous donne la foi.

Pour ne pas être trop incomplet sur ce point, nous devrions reprendre et examiner en détail les magnifiques passages du deuxième chapitre du livre III de l'*Institution* (Ed. Corpus Reformatorum, vol. IV, col. 27 ss.) dans lesquels Calvin note les « significations diverses » du mot foi. Mais la place nous fait défaut.

Nous avons tellement pris l'habitude de nous en tenir au seul aspect psychologique de la foi que nous avons grand'peine à comprendre vraiment la pensée des réformateurs sur ce point. Chez Calvin (comme chez Luther, croyons-nous), on

---

[5] *Instit.*, II, p. 64, texte de l'édition française de 1541 (réimpression Abel Lefranc, Paris 1911). Cité par A. Lavanchy : *Trésors calviniens,* Le Saint-Esprit, p. 9 ss. (Editions calviniennes, 1936.)

trouve très clairement mis en lumière les deux aspects essentiels de la foi. La foi est une fonction psychologique, dirions-nous en termes d'aujourd'hui. Comme telle elle peut-être définie une *connaissance*. Connaissance d'un ordre spécial assurément. Il ne s'agit pas d'une appréhension « telle qu'ont les hommes des choses qui sont submises à leurs sens ». Non : la connaissance de la foi surmonte tellement tout sens humain qu'il faut que l'esprit *monte par dessus soi* pour atteindre à cette connaissance. Et même parvenu à ce degré-là, notre esprit ne comprend pas ce qu'il entend. Comme le dit l'apôtre (II Cor. 5 : 6 ss.), les choses que nous saisissons par la foi sont cachées à notre vue. Ce qui revient à affirmer que l'aspect *appréhension* est de beaucoup l'aspect le plus extérieur de la foi.

Il faut donc aller plus profond. Par delà la face anthropocentrique de la foi, il y a sa face théocentrique : la foi, une action de Dieu en nous, le principal chef-d'œuvre du Saint-Esprit dans notre cœur. Trop longtemps, dit Calvin, on a égaré les « povres ames » en leur enseignant que Dieu est l'objet de la foi. En réalité la foi est avant tout *action de Dieu en nous*, action qui nous vaut la possession du Christ et qui a pour résultat immédiat un renouvellement de vie (*Inst.*, III, col. 6 ss.).

Nous ne nous étonnerons donc pas de lire dans le commentaire aux *Ephésiens* (1 : 13) : Il y a double effet de l'Esprit en la foi, tout comme la foi consiste principalement en deux parties : il illumine les esprits et « conferme » les cœurs. Le commencement de la foi, c'est la connaissance ; son accomplissement, c'est la persuasion ferme et stable... L'un et l'autre sont œuvre du Saint-Esprit (c. III, 760 b).

La foi, essentiellement une œuvre de Dieu en nous. La foi, une nouvelle relation de Dieu avec l'homme, par laquelle, disait Luther, l'homme devient comme la propriété de son Dieu. Cette conception n'est point étrangère à la Bible. On la trouve, par exemple, dans la bouche de l'apôtre Pierre lors de la conférence de Jérusalem (*Act.* 15 : 9) : il parle de Dieu comme ayant « purifié le cœur [des païens] par la foi ». Elle souligne avec force le caractère hautement dynamique de l'élection.

Ne serait-il pas urgent de remettre en honneur dans nos

Eglises cet aspect théocentrique de la foi ? Cela rappellerait que la vraie foi est une rencontre personnelle du pécheur avec le Ressuscité, du Ressuscité avec le pécheur ; une appartenance profonde au Christ, et par là à Dieu.

Nous passerons plus rapidement sur le Saint-Esprit, *Esprit de vie* et *Esprit de régénération.* Ces deux aspects très importants de l'office du Saint-Esprit n'appellent guère de remarques. Calvin l'a dit, la présence du Christ en nous par l'Esprit a pour résultat immédiat un renouvellement de vie. Et comme on ne saurait séparer la personne de Jésus de celle de l'Esprit, le πνεῦμα ἅγιον « nettoye les ordures de nos consciences » et « purge nos âmes » par l'« arrousement » du sang de Jésus-Christ (c. IV, 683). Mais Calvin n'a garde d'oublier la portée eschatologique de cette purification. Parce que l'Esprit est vie, il adviendra que « finalement » — au jour de Dieu — il engloutira « les reliques de mort qui sont encore attachées en nous » (c. IV, 665 a). —

Aussi longtemps que n'a pas lui l'aurore du jour de Dieu, le chrétien chemine sur la terre. Et tout le long de ce pèlerinage il a besoin de l'*Esprit de direction.* Le terme dont nous nous servons est moderne. La certitude qu'il exprime est fréquemment énoncée par Calvin. « C'est par la seule addresse et conduite [de l'Esprit] que nous venons à posséder Christ et tous ses biens » (c. III, 652 b).

Ce « gouvernement » de l'Esprit est une preuve émouvante de la fidélité de Dieu. Il s'exerce de deux manières : sur le plan général, universel, et c'est en somme un des aspects de la Providence divine par laquelle « toutes créatures sont soutenues et ont mouvement » (c. III, 137) ; et sur le plan particulier, individuel, c'est-à-dire « en chacun homme ». Sous ce second aspect, le « gouvernement de l'Esprit » est infiniment divers.

Concernant ces directions de l'Esprit, Calvin est très net. Il ne s'agit en aucun cas d'une sorte d'illuminisme. Le Saint-Esprit ne pousse jamais l'homme hors de son entendement : ce serait une conception toute païenne. Non, l'homme, le chrétien, le Saint-Esprit le *conduit* (c. IV, 759 b).

Qu'est-ce exactement que cette *direction* ? Suffirait-il de prier pour l'obtenir ? Il ne le paraît pas. Calvin ne cesse de répéter, sous différentes formes, que pour bien prier il est nécessaire « que le sainct Esprit nous en dicte ou suggère le moyen et la manière » (c. III, 145 b). [6]

Deux passages des *commentaires* peuvent, semble-t-il, nous éclairer.

A propos de Siméon qui vint au temple « poussé par l'Esprit » (Luc 2 : 27), Calvin explique : c'est-à-dire par un mouvement secret et certaine révélation du Saint-Esprit. De l'ensemble des considérations auxquelles le Réformateur se livre, il semble ressortir que le vieillard a bénéficié d'un privilège occasionnel et point destiné à chaque croyant.

Calvin est plus explicite, à notre avis, au sujet du passage *Actes* 16 : 6, 7 : « Paul et ses compagnons ayant traversé la Phrygie et la contrée de la Galatie, il leur fut défendu par le Saint-Esprit d'annoncer la Parole en Asie. Arrivés du côté de la Mysie, ils se proposaient d'entrer en Bithynie, mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas. »

Cette remarque, dit Calvin, sert grandement à orner l'apostolat de saint Paul : il savait que le Saint-Esprit était guide et conducteur de ses entreprises. Certes enseigner partout au milieu des Gentils était sa vocation. Mais sans jamais y manquer, le Seigneur lui a toujours manifesté son conseil *particulier*, suivant les besoins, au fur et à mesure que se déroulait sa course.

Aux yeux du Réformateur, ce fut là manifestement une grâce toute spéciale. Les ministres de Dieu d'aujourd'hui ne sauraient prétendre en bénéficier. Ils ne sont point, eux, « rendus certains » par oracles ou révélations « quand il est besoin qu'ils parlent ou qu'ils se taisent... » Au lieu que l'apôtre Paul, « dont la charge avait si longue étendue », a eu besoin d'une singulière [= particulière] « guide et addresse » du Saint-Esprit. Il n'avait pas été ordonné apôtre seulement pour un lieu, mais pour l'Asie et l'Europe. Il ne faut donc point nous étonner que, pour une tâche aussi vaste et ardue, Dieu lui ait très particulièrement tendu la main (c. II, 766).

[6] C'est pourquoi on pourrait aussi parler, chez Calvin, du Saint-Esprit comme d'un *Esprit de prière*.

Il semble donc hors de doute que, pour Calvin, l'apôtre Paul ait été au bénéfice de grâces extraordinaires. C'est pourquoi on ne saurait tirer de ces passages l'idée que, selon l'auteur du commentaire, Dieu agit de façon semblable dans la vie de *tout* croyant.

Et pourtant, dans le même chapitre, le Réformateur affirme que le Seigneur « assiste à ses fidèles ès choses douteuses » (c. II, 767 a). A ses fidèles, donc à *chacun*. Assurément. Mais c'est ici qu'intervient un des aspects fondamentaux de l'œuvre du Saint-Esprit d'après la doctrine calvinienne : l'Esprit *docteur intérieur*. Constatation qui nous amène à dire quelques mots du *testimonium Spiritus Sancti*.

L'essentiel des conceptions de Calvin sur ce point est exposé, on s'en souvient, au livre Ier de l'*Institution*, chapitres VII et IX (Ed. *Corpus Reformatorum*). L'Ecriture, dit l'auteur, doit nous être guide et maîtresse si nous voulons parvenir à Dieu. Car l'esprit humain est extraordinairement enclin à tomber en « oubliance » de son créateur. Mais qui nous donnera la certitude que Dieu lui-même est l'auteur de l'Ecriture ? En aucun cas l'Eglise, quoique les « papistes » le prétendent. La vérité éternelle de Dieu pourrait-elle être appuyée « sur la fantasie des hommes »? Ce serait moquerie à l'adresse du Saint-Esprit ; de plus on aboutit par là à priver de toute sécurité véritable les « povres consciences » qui soupirent après « une fermeté de la vie éternelle ». Non, « l'Escriture a de quoy se faire cognoistre, voire d'un sentiment aussi notoire et infaillible comme ont les choses blanches et noires de monstrer leur couleur, et les choses douces et ameres de monstrer leur saveur » (*Inst.*, III, col. 92). Ce qui signifie, pensons-nous : Pas plus que les aliments doux et les aliments amers ne possèdent leur propriété particulière parce que les hommes les déclarent tels, mais à cause d'un *fait* devant lequel chacun est obligé de s'incliner, semblablement l'Ecriture possède une valeur intrinsèque, et cette valeur, l'Eglise ne peut que la constater.

A la façon d'un cachet, l'Esprit scelle dans le cœur des croyants la certitude que la Bible nous a été donnée « de la propre bouche de Dieu », bien que par l'intermédiaire de certains hommes. Le rôle dévolu à l'Esprit est donc considérable.

Mais comment s'en étonner ? L'Esprit est l'auteur même de nos livres saints, puisqu'il les a inspirés. Quand donc aujourd'hui il atteste les Ecritures, cet Esprit est simplement fidèle à lui-même, exactement comme l'est Dieu.

C'est précisément sur la fidélité de Dieu que Calvin fait reposer la conviction d'un rapport étroit entre Parole écrite et Esprit. Pour lui l'Esprit ne va pas sans la Parole, ni la Parole sans l'Esprit. Le rôle actuel et permanent du Saint-Esprit ne consiste donc ni à nous apporter des révélations inédites, ni à forger pour nous de nouveaux enseignements. En « accouplant » comme Il l'a fait Esprit et Parole, le Dieu fidèle poursuit un seul but : empêcher que, sous l'« ombre » du Saint-Esprit, l'esprit de Satan ne se donne libre cours et ne nous précipite en toute sorte d'excès (*Inst.*, III, col. 112).

Docteur intérieur, le Saint-Esprit atteste donc que c'est Dieu qui parle *et* par la Parole écrite, *et* par la Parole prêchée, *et* par cette autre forme de la Parole qu'est le sacrement.[7] Après quoi l'Esprit joue encore le rôle d'*intermédiaire*, éclairant notre entendement et donnant à la Parole sous toutes ses formes entrée dans nos cœurs. Car la doctrine de l'Evangile « ne peut autrement être comprise que par le témoignage du Saint-Esprit » (c. III, 308 a).

Si de l'examen du rôle du *testimonium internum* nous passons à celui de sa *nature*, force nous sera de dire : Il ne s'agit pas, chez Calvin, du jugement des autres ; bien moins encore de notre propre jugement ; donc en aucun cas de notre sens intime. Il s'agit d'une donnée *objective*, extérieure à nous, qui « par dessus tout jugement humain » nous permet de contempler « à l'œil » l'essence même de Dieu dans l'Ecriture.

Calvin aurait-il eu recours à une sorte de « truc » habile afin de se tirer d'embarras ? On l'a prétendu dans le camp catholique. On a crié au cercle vicieux : D'où sait-on que l'Ecriture est divine ? — Par le Saint-Esprit. — Et d'où savez-vous que vous avez le Saint-Esprit ? — Par l'Ecriture. — C'est facile et commode !

En fait de cercle vicieux, ne s'agit-il pas plutôt du cercle du salut, dans lequel il faut entrer par la foi si nous voulons comprendre l'Evangile et mériter le titre de chrétien ?

[7] Cf. Trésors calviniens, *Le Saint-Esprit,* p. 50.

Nous avons signalé ailleurs [8] la grave confusion qui s'est opérée au siècle dernier entre témoignage du Saint-Esprit et expérience religieuse, ainsi que les conséquences très fâcheuses, d'ordre théologique, religieux et ecclésiastique, que cette confusion a entraînées. Inutile d'y revenir ici.

Que la doctrine du *testimonium Spiritus Sancti* ait un solide fondement biblique, M. le professeur Théo Preiss nous paraît l'avoir démontré dans une récente étude. [9] Cette doctrine a pour le croyant de toujours une importance capitale : elle lui rappelle la gravité de son état de péché ; la grandeur de l'amour divin ; la valeur primordiale de la Parole écrite ; la nécessité pour lui d'être un témoin. Enfin elle souligne avec force le caractère *personnel* du Saint-Esprit, caractère sans lequel le πνεῦμα ne saurait jouer un rôle de premier plan dans sa vie. —

Il importe de relever une dernière fonction de l'Esprit : il est *créateur d'unité* : en nous et aussi dans l'Eglise.

En nous nettoyant de nos souillures, en nous purifiant de nos péchés et en nous attachant à Dieu, l'Esprit nous fait être *un* intérieurement (c. III, 793 a) ; en d'autres termes il crée en nous l'équilibre, l'harmonie. Calvin, on le comprend, n'insiste guère sur cette donnée, son anthropologie du « déchirement » le lui défend. Sauf erreur il n'en fait mention qu'en passant, à propos d'un passage des *Ephésiens*. — Et puis le Saint-Esprit crée l'unité dans l'Eglise, par la diversité même des dons qu'il accorde aux croyants. Jamais, dit le Réformateur, l'Esprit ne donne *tout* à la même personne, afin que nul ne se retire de la communion des autres et vive uniquement pour soi « comme s'il en avait assez » (c. III, 451 a). Non : l'Esprit de Dieu « nous distribue... *en particulier*, afin que nous rapportions *en commun* ». [10] Par là, Calvin rappelle cette vérité chrétienne essentielle : il n'y a d'unité vraie, c'est-à-dire de communion, que dans et par la diversité, donc l'inégalité des dons de Dieu.

---

[8] *Edm. Grin :* « Expérience religieuse et témoignage du Saint-Esprit », *Etudes théol. et religieuses* (Montpellier), 1946, No 4, p. 327.

[9] *Théo Preiss :* « Le témoignage intérieur du Saint-Esprit », Cahiers théologiques de l'actualité protestante, N° 13, Neuchâtel 1946.

[10] C'est nous qui soulignons.

Si justes et si profondes que soient ces déclarations, il est permis de regretter que le Réformateur insiste si peu, en somme, sur l'ἀγάπη, sur l'amour fraternel, fruit de l'Esprit, et qui, par excellence, est créateur d'unité. La brièveté même de ses remarques à propos de *Galates* 5 : 22 : ὁ δὲ καρπὸς τοῦ πνεύματός ἐστιν ἀγάπη, χαρά, εἰρήνη, etc. est significative. La préoccupation du *sola fide* domine tout.

Le Saint-Esprit, seul créateur de la *communauté* du Christ !

Après tout ce que Calvin nous a rappelé, nous pensons demeurer fidèlement dans sa ligne sobre et austère en disant avec lui, en manière de conclusion :

« Maintenant il apparaist combien il nous est profitable et necessaire que nostre Foy soit *dirigée au Sainct Esprit,* veu qu'en luy nous trouvons

l'illumination de nostre ame,
nostre regeneration,
la communication de toutes graces,
et mesmes l'efficace de tous les biens qui nous proviennent de Iesus Christ. » [11]

Lausanne. *Edmond Grin.*

Zur Frage nach dem Sinn der Geschichte.

Die Frage nach dem Sinn des Geschehens, in welchem die Menschheit ihr besonderes Leben lebt, ist eine alte Frage, und so ist ihr denn auch schon auf mancherlei Weise Antwort zu geben versucht worden. Neben einem ausgesprochenen «Nein»: «was wir Geschichte nennen, um es als etwas Besonderes von allem sonstigen Geschehen abzuheben, das ist in Wirklichkeit bloße pure Tatsächlichkeit, der wir allerlei ‚Sinn' lediglich andichten» — so etwa Theodor Lessing in seinem Buch «Die Geschichte», d. h. Geschichtsschreibung «als Sinngebung des Sinnlosen» — neben solchem «Nein» steht ein inhaltlich sehr verschieden geartetes «Ja». Bei den einen ist es die vermeintliche Gewißheit eines dem Geschichts-

[11] *Inst.*, Corpus... IV, col. 5, note 2. Cf. Trésors calviniens, *Le Saint-Esprit*, p. 60.